

**Laboratoire
de sciences judiciaires
et de médecine légale**

RAPPORT ANNUEL
2007 - 2008

LSJML



RAPPORT ANNUEL

2007 - 2008

Cette publication est une production
du Laboratoire de sciences judiciaires
et de médecine légale du ministère
de la Sécurité publique.

Photographies et
Graphisme : Thierry Marcoux et Nabil Laham
Impression : Imprimerie HFD Inc.

Dépôt légal – Février 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-55063-1
ISSN 1710-7504
(Gouvernement du Québec, 2009)

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la micro reproduction, est interdite sans l'autorisation écrite du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis très heureux de présenter dans le rapport annuel 2007-2008 les principaux résultats atteints par le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.

Nous avons terminé cette année la troisième partie de notre planification stratégique 2005-2008. Plusieurs des objectifs fixés pour cette période se sont réalisés avec succès.

Nous avons donc entamé la préparation de notre prochaine planification stratégique 2008-2011.

S'inscrivant dans la démarche entreprise dans notre planification stratégique 2005-2008 en vue d'implanter un nouveau modèle organisationnel au Laboratoire, le projet de Loi 66 intitulé «Loi sur le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale» a été déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2007.

Le Laboratoire a été approché par l'École nationale de police du Québec et par les responsables de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le but de collaborer à la mise en œuvre d'un programme en criminalistique. Ces travaux s'effectuent également avec la coopération de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

Les résultats atteints lors de l'exercice financier 2007-2008 au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale démontrent de façon convaincante notre volonté de bonifier les services rendus à notre clientèle.

L'atteinte de ces résultats repose bien évidemment sur l'engagement indéfectible et la participation soutenue de tout notre personnel. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur implication dans le développement du Laboratoire.

Je désire également remercier tous nos clients, nos collaborateurs de même que nos partenaires pour leur confiance. Par leur appui et leur soutien, ils contribuent à assurer le développement et la pérennité du Laboratoire.

Le directeur général,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Yves « Bob » Dufour



DÉCLARATION DE LA DIRECTION

À titre d'unité autonome de service, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est tenu de déposer un rapport annuel d'activités.

La direction a maintenu, tout au long de l'exercice financier 2007-2008, des systèmes de vérification interne et d'information de gestion, pour assurer une saine gestion de ses opérations et une reddition de comptes eu égard à ses engagements.

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont sous la responsabilité du directeur général et des gestionnaires.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Yves « Bob » Dufour, directeur général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Éric Blanchet, directeur de la Direction des appareils de jeux, des documents et de l'imagerie

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Gilbert Desjardins, directeur de la Direction de la balistique et de la chimie

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Frédéric Laberge, directeur de la Direction de la biologie/ADN et de l'administration

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Diane Séguin, directrice adjointe aux opérations de la Direction de la biologie/ADN

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Gabrielle Trépanier, directrice de la Direction de la médecine légale et de la toxicologie



TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	1
1.1	Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	1
1.2	La vision	1
1.3	La mission	1
2	L'organigramme	3
3	Les produits et services	4
4	Les clientèles	7
5	Le budget	8
6	Les activités scientifiques et techniques	12
6.1	Le niveau d'expertises réalisées	12
6.2	Les indicateurs de qualité	14
7	Les principales réalisations	15



1 PRÉSENTATION DU LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE

1.1 Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

À Montréal, en 1914, le gouvernement du Québec créait le premier laboratoire d'expertises judiciaires en Amérique du Nord. Aujourd'hui, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique, est à l'image des laboratoires judiciaires modernes regroupant différents domaines d'expertises scientifiques : la toxicologie, la biologie et l'ADN, les documents et les écritures, la chimie, les incendies et les explosions, la balistique, le génie électronique et le génie informatique. Cependant, le laboratoire du Québec est différent, puisqu'il abrite également un service de médecine légale ainsi qu'un service de certification et de vérification d'appareils de jeux. Ce regroupement favorise la synergie entre le personnel et l'amélioration constante des services.

Les activités et les ressources du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale sont régies par la Loi sur la fonction publique, la Loi sur l'administration financière, ainsi que par les règles de gestion gouvernementale des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Ces lois et règles sont autant de balises qui assurent à la population, de même qu'à la clientèle et au personnel du Laboratoire, que celui-ci exerce une saine gestion de ses activités, conformément à la volonté d'équité et de transparence du gouvernement.

1.2 La vision

Le Laboratoire est une organisation qui rassemble et développe une capacité scientifique (ressources humaines, matérielles et financières) produisant des expertises à la fine pointe des sciences judiciaires, fondées sur des analyses précises et exactes et une interprétation vraie. Cette organisation qui vise le service à la clientèle est reconnue pour sa contribution essentielle à l'administration de la justice. Le Laboratoire s'engage à maintenir et à enrichir son expertise dans ses champs de compétence.

1.3 La mission

La mission du Laboratoire est de réaliser des expertises objectives pour soutenir et éclairer l'administration de la justice du point de vue scientifique : il s'agit de procéder à des expertises en sciences judiciaires et en médecine légale pour l'administration de la justice et le soutien aux enquêtes policières et judiciaires.

L'énoncé de mission du Laboratoire s'inscrit à l'intérieur de celui du ministère de la Sécurité publique qui veut faire en sorte que « *les Québécoises et les Québécois bénéficient d'un milieu de vie sécuritaire propice à leur développement collectif, ceci dans le respect de leurs droits et de leurs libertés individuelles* ».

Quatre préoccupations majeures guident l'action du ministère. Celui-ci doit collaborer avec ses partenaires à :

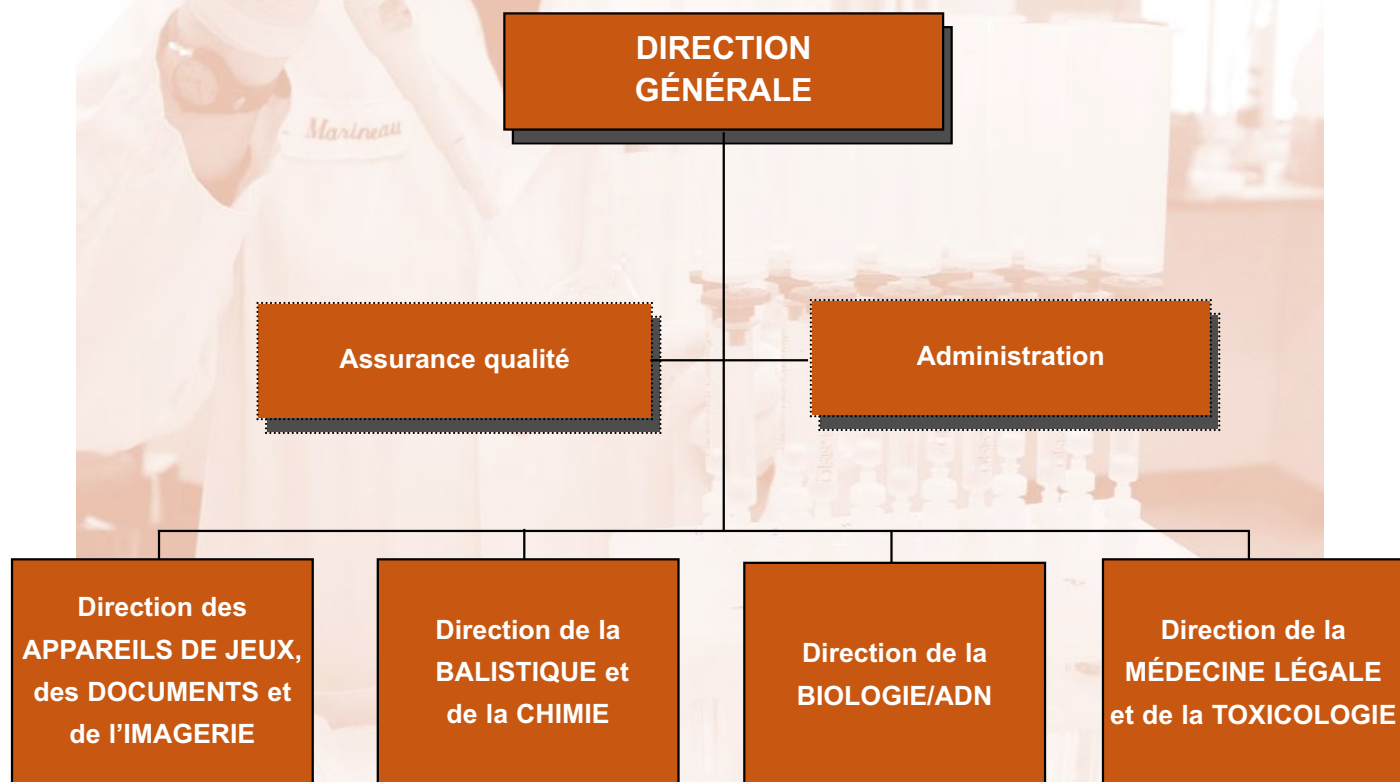
- atténuer le nombre et la gravité des crimes et des délits commis à l'encontre des lois fédérales dont le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, des lois provinciales et des règlements municipaux;
- restreindre le nombre de cas de récidive des personnes contre-venantes;
- limiter les pertes humaines et matérielles causées par les sinistres et les incendies;
- améliorer le sentiment de sécurité de la population face aux risques réels ou appréhendés en matière de criminalité et de sinistres.



2 L'ORGANIGRAMME

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale



3 LES PRODUITS ET SERVICES

Le Laboratoire offre des services d'expertises scientifiques et médico-légales. Il effectue la certification et l'inspection des appareils de jeux; il certifie également les solutions d'alcool type; de plus, lorsque les circonstances l'exigent, il donne l'assistance sur les scènes de crimes majeurs, il assure des services-conseils, il fournit des témoignages et il donne de la formation.

Les secteurs d'expertise

Voici un aperçu de l'apport de diverses disciplines scientifiques à l'administration de la justice.

En **médecine légale**, les autopsies pratiquées par des pathologistes à la demande des coroners permettent de déterminer les causes du décès et d'aider à en comprendre les circonstances dans des cas d'homicide, d'accident, de suicide ou de mort naturelle. Des spécialités connexes aident à identifier des cadavres difficilement reconnaissables ou à déceler des traumatismes anciens, chez les enfants battus, par exemple.

En **toxicologie**, on analyse des prélèvements biologiques et autres pièces afin de déceler l'alcool, les drogues et autres poisons pour en déterminer la présence et la concentration, dans les cas notamment de mort suspecte, d'homicide, de conduite avec facultés affaiblies et d'agression sexuelle.

En **chimie judiciaire**, pour l'identification, l'appariement avec des pièces à conviction ou la mise en évidence d'actes criminels, on examine des matériaux tels que les peintures, les vêtements, les fibres, les résidus d'explosifs, le verre, les débris d'incendie et autres produits.

En **biologie**, on effectue des prélèvements et des analyses de substances biologiques comme le sang, le sperme, les cheveux et les poils pour l'identification et la comparaison. On a recours à des analyses d'ADN, à des examens microscopiques et à des procédés biochimiques.

En **balistique**, on pratique des expertises sur les armes à feu, les composantes de cartouches, les résidus de tir et la trajectoire de projectiles. D'autres examens permettent de reconstituer des numéros de série, de déterminer la légalité des armes à feu, de vérifier leur fonctionnement et d'analyser les marques et les empreintes laissées par des outils ou des chaussures sur diverses surfaces.

En **documents**, l'examen ou l'analyse de documents amène à comparer et à identifier des écritures, des caractères d'impression, des méthodes de production mécanique ou chimique et à déterminer l'origine et les étapes de production d'un document.

En **imagerie**, les principales expertises réalisées ont trait à la récupération d'images de caméra de surveillance (utilisant divers supports tels que des bandes vidéo et des DVD), leur traitement afin d'en améliorer la qualité et leur impression de haute qualité.

En **génie électronique et informatique**, divers tests fonctionnels et analyses de progiciels et de cartes électroniques sont effectués lors des certifications des appareils de jeux.

Les autres services

- **La recherche d'indices sur les scènes de crimes majeurs**

Lorsque les circonstances l'exigent, les spécialistes du Laboratoire se rendent sur les scènes de crimes majeurs afin de contribuer à établir de façon objective les circonstances d'un meurtre, d'un incendie, d'une explosion ou d'autres événements. À cette fin, ils disposent d'un laboratoire mobile.

- **La certification**

Le Laboratoire effectue la certification des appareils de jeux programmés des casinos d'État et de ceux du système public de loterie vidéo. Le Laboratoire certifie des solutions d'alcool type et les appareils de détection d'alcool utilisés par les policiers dans le programme d'analyse de l'alcool dans l'haleine et de « tolérance zéro ».

- **Les services-conseils et les témoignages**

Les spécialistes du Laboratoire assistent et conseillent principalement la cour. Le tribunal les reconnaît comme experts **dans leur domaine respectif** lorsqu'ils doivent témoigner des résultats de leurs travaux. Enfin, le personnel scientifique participe à de nombreux comités nationaux et internationaux à titre d'expert-conseil.

- **Les activités d'inspection de laboratoires**

Le Conseil canadien des normes et le Bureau des normes du Québec utilisent les compétences de nos experts à titre d'auditeurs.

- **Les activités de formation**

Les pathologistes du Laboratoire enseignent la pathologie médico-légale aux médecins résidents de quatre universités responsables de la formation médicale au Québec (Laval, Montréal, Sherbrooke et McGill). Les spécialistes donnent aussi des cours de formation continue aux policiers à l'École nationale de police du Québec à Nicolet. La formation a trait aux interventions en scènes de crime, d'incendie et d'explosion ainsi qu'à l'utilisation des alcootests, etc.

Les moyens et l'assurance qualité

Pour effectuer les analyses et les examens spécialisés et diversifiés, le Laboratoire doit disposer d'un parc d'instruments variés, à la fine pointe de la technologie, et utiliser des processus et des méthodes analytiques adaptés aux sciences judiciaires.

Le Laboratoire soumet ses processus et ses méthodes d'expertise à des essais d'efficacité (*proficiency testing*) en analysant des échantillons ou certaines pièces provenant d'autres laboratoires. Cette vérification externe a lieu une ou deux fois par année. La plupart des essais sont gérés par l'*American Society of Crime Laboratory Directors (Collaborative Testing Services Inc.)*, soit en documents, en biologie (sérologie conventionnelle et ADN), en balistique, en incendie et explosion (liquides inflammables) et en chimie (spécimens de fibres, de métaux, de peintures et de verre). Certains programmes couvrent l'ensemble des laboratoires judiciaires du Canada, notamment celui de la Gendarmerie royale du Canada en matière d'alcool (analyse quantitative de l'alcool sanguin) et de la Société canadienne des sciences judiciaires en matière de toxicologie (dépistage

qualitatif et quantitatif de drogues dans des échantillons de sang ou d'urine et interprétation de cas).

Le Laboratoire est aussi responsable des cadavres, des échantillons et des objets qui lui sont confiés. Dans chacun des cas, le personnel doit procéder avec rigueur, et le Laboratoire doit toujours être en mesure de

prouver que l'objet expertisé est le même que celui qui lui a été remis ou qui a été recueilli par son personnel sur la scène d'un crime. Le Laboratoire doit aussi garantir que toutes les mesures ont été prises pour empêcher que l'objet soumis à l'expertise soit altéré, de quelque façon que ce soit, ou subtilisé.

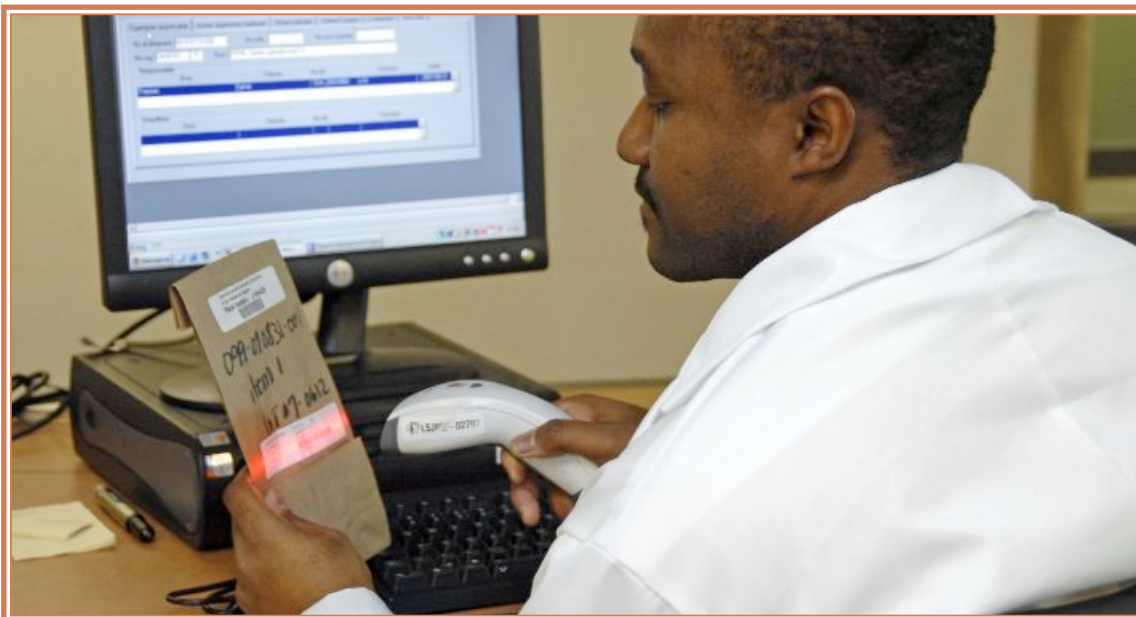


4 LES CLIENTÈLES

Le Laboratoire sert plusieurs clients d'une façon directe ou indirecte. Nous vous présentons ici les principaux demandeurs de services.

Les demandeurs

Les principaux demandeurs sont les policiers provinciaux et municipaux, les substituts du procureur général et les coroners. Par ailleurs, le Laboratoire offre certains services à une clientèle particulière. Ainsi, le demandeur de services de certification des appareils de jeux est Loto-Québec, alors que le demandeur pour leur vérification est la Régie des alcools, des courses et des jeux. Pour sa part, la Société de la faune et des parcs du Québec requiert surtout des services d'expertise en balistique. Enfin, l'École nationale de police du Québec et les facultés de médecine de certaines universités profitent de l'enseignement donné par le personnel du Laboratoire.



5 LE BUDGET 2007-2008

CRÉDITS MODIFIÉS	(en k\$)
Budget de fonctionnement modifié du LSJML	6 397,8
Budget de fonctionnement centralisé ¹	2 894,7
Budget de capital centralisé modifié ²	334,0
TOTAL	9 626,5

	Prévision	Réel
Revenus autonomes	3 395,9	3 365,5

Effectif autorisé (équivalents temps complet)	134
--	-----

1. Le budget de fonctionnement centralisé au ministère de la Sécurité publique comprend le loyer, les télécommunications et les frais d'exploitation.
2. Le budget de capital est géré par la Direction des ressources financières et matérielles du ministère de la Sécurité publique.



Revenus autonomes

Le Laboratoire a touché des revenus autonomes pour la vente de services accessoires totalisant la somme de 3 365,5 k\$, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Ces revenus autonomes ont servi au financement de 24,7 % des activités du Laboratoire. Ils proviennent de l'exécution d'environ 220 mandats comparativement à 264 pour l'année précédente. Signalons que 95 % des comptes à payer ont été recouvrés à l'intérieur d'un délai de 90 jours.

Il est important de mentionner que 2 277,9 k\$, c'est-à-dire 67,7 % des revenus autonomes, proviennent de l'entente fédérale concernant le financement des coûts associés à l'établissement des profils génétiques (ADN) pour le fichier criminalistique du Québec.

Une somme de 888,5 k\$ provient de l'entente entre le ministère et Loto-Québec relativement au financement d'une partie des activités nécessaires pour la certification et la vérification des appareils de jeux exploités par Loto-Québec.

SECTEURS	REVENUS (k\$) 2007-2008	%
Biologie/ADN	2 288,2	68,0
Appareils de jeux	905,2	26,9
Documents - Imagerie	60,0	1,8
Balistique	56,4	1,7
Toxicologie	29,3	0,8
Chimie judiciaire	21,7	0,6
Autres services rendus	2,6	0,1
Médecine légale	2,1	0,1
TOTAL	3 365,5	100

Dépenses de fonctionnement	DÉPENSES RÉELLES (k\$)		ÉCARTS
	2006-2007	2007-2008	EN %
Fonctionnement – Personnel			
Traitements	6 719,9	7 192,9	
Autres rémunérations	738,7	725,9	
Total partiel	7 458,6	7 918,8	6,2
Fonctionnement – Autres dépenses			
Transport et communications	197,8	189,4	
Services	431,2	457,7	
Entretien et réparation	105,8	106,1	
Loyers	45,0	42,9	
Fournitures – Approvisionnements	1 293,7	1 066,2	
Équipements (fonctionnement)	86,3	89,3	
Autres dépenses	13,7	-	
Total partiel	2 173,5	1 961,6	-9,7
TOTAL	9 632,1	9 880,4	2,6
Autres dépenses - Budget centralisé			
Loyer	2 804,7	2 807,6	
Télécommunications	39,4	54,5	
Frais d'exploitation	3,8	32,6	
TOTAL	2 847,9	2 894,7	1,6
Dépenses de capitalisation	557,0	334,0	-40,0
TOTAL	13 037,0	13 109,1	0,6

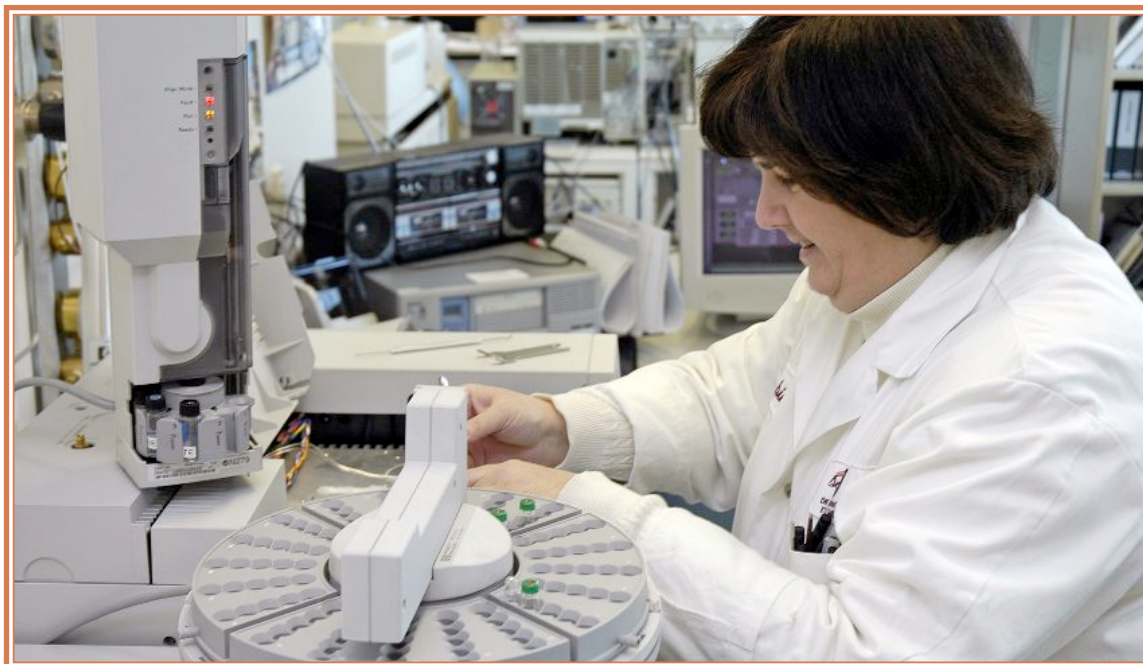
Répartition de l'effectif

Le Laboratoire disposait d'un effectif autorisé de 134 postes (équivalents temps complet) afin de réaliser les objectifs du plan d'action 2007-2008. De plus, au 31 mars 2008, on comptait 22 postes occasionnels.

La répartition de l'effectif au 31 mars 2008 :

SERVICE	ETC	Occasionnels
Appareils de jeux, documents et imagerie	22	6
Balistique et chimie	19	3
Biologie/ADN	45	7
Médecine légale et toxicologie	35	3
Administration	13	3
TOTAL	134	22

En voici le détail : ETC : 6 cadres, 66 professionnels et 62 fonctionnaires. Occasionnels : 4 professionnels et 18 fonctionnaires. Douze postes étaient vacants à cette date.



6 LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

6.1 Le niveau d'expertises réalisées

SECTEURS D'EXPERTISE	EXPERTISES FAITES EN 2006 -2007	EXPERTISES FAITES EN 2007-2008
Médecine légale		
- Autopsies	660	690
- Autres ⁽¹⁾	140	110
Toxicologie	2 967	2 712
Biologie/ADN	4 691	3 596
Balistique	2 067	1 434
Chimie, incendies et explosions	694	671
Documents	235	230
Imagerie	235	220
Appareils de jeux		
- Appareils de jeux	148	123
- Vérification de conformité en casino	14 711	8 394
- Audits des appareils de loterie vidéo (~14 000 appareils)	8 fois	11 fois

1. Autres : expertises en odontologie, en anthropologie, en radiologie, en cardiopathologie, en neuropathologie et en microbiologie.

**ÉCARTS
EN %**
EXPLICATION DES ÉCARTS

5
-21 La baisse des analyses dépend des besoins identifiés lors des autopsies.

-9

-23 La diminution du nombre de dossiers est attribuable principalement à une affectation accrue des ressources au développement et à la validation de techniques pour optimiser les opérations de la Biologie.

-31 La diminution du nombre de dossiers est attribuable à deux facteurs :
- Une professionnelle est en congé de maternité depuis août 2007;
- Un professionnel a été nommé cadre au Laboratoire.

-3

-2

-6

-17 La diminution d'expertise pour les appareils de jeux s'explique par l'implantation du nouveau protocole de vérification

-43

6.2 Les indicateurs de qualité

Le principal indicateur de la qualité des services demeure le taux de satisfaction de la clientèle du Laboratoire. Une attention toute particulière a été accordée au traitement et au suivi des plaintes de la clientèle concernant l'accessibilité, l'accueil, le service et la prestation de services.

En conformité avec sa mission, le Laboratoire se préoccupe de la qualité du service à la clientèle. Un système de gestion des plaintes assure le traitement de celles-ci dès leur réception. Ainsi, une personne qui n'est pas satisfaite des services reçus peut communiquer directement avec la personne qui a traité

son dossier. Si la réponse ne lui convient pas, elle peut téléphoner ou écrire directement au directeur afin d'obtenir satisfaction. Toutefois, une plainte qui aurait pour seul objet de faire modifier le contenu d'un résultat ou d'une expertise est irrecevable.

Le Laboratoire a reçu une plainte au cours de l'exercice 2007-2008. Cette plainte avait trait au transfert des appels résultant du remplacement du système téléphonique. Des ajustements ont été apportés afin de rectifier la situation et de satisfaire notre clientèle.



7 LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Comité du maintien et du développement de la capacité scientifique

Durant l'exercice 2007-2008, le comité a entériné et parrainé 24 projets de développement. De ce nombre, 3 ont été complétés ou réalisés à plus de 70%; 12 projets sont toujours en cours de réalisation. Les autres sont reportés à l'année suivante.

Par ailleurs, le comité a pour objectif de promouvoir le rayonnement du Laboratoire sur la scène scientifique internationale. Ainsi, durant l'année financière 2007-2008, 19 présentations ont été faites par le personnel dans des congrès de sciences judiciaires; de plus, 14 articles ont été publiés dans des revues de sciences judiciaires réputées; on en trouvera le détail à la fin du présent rapport.

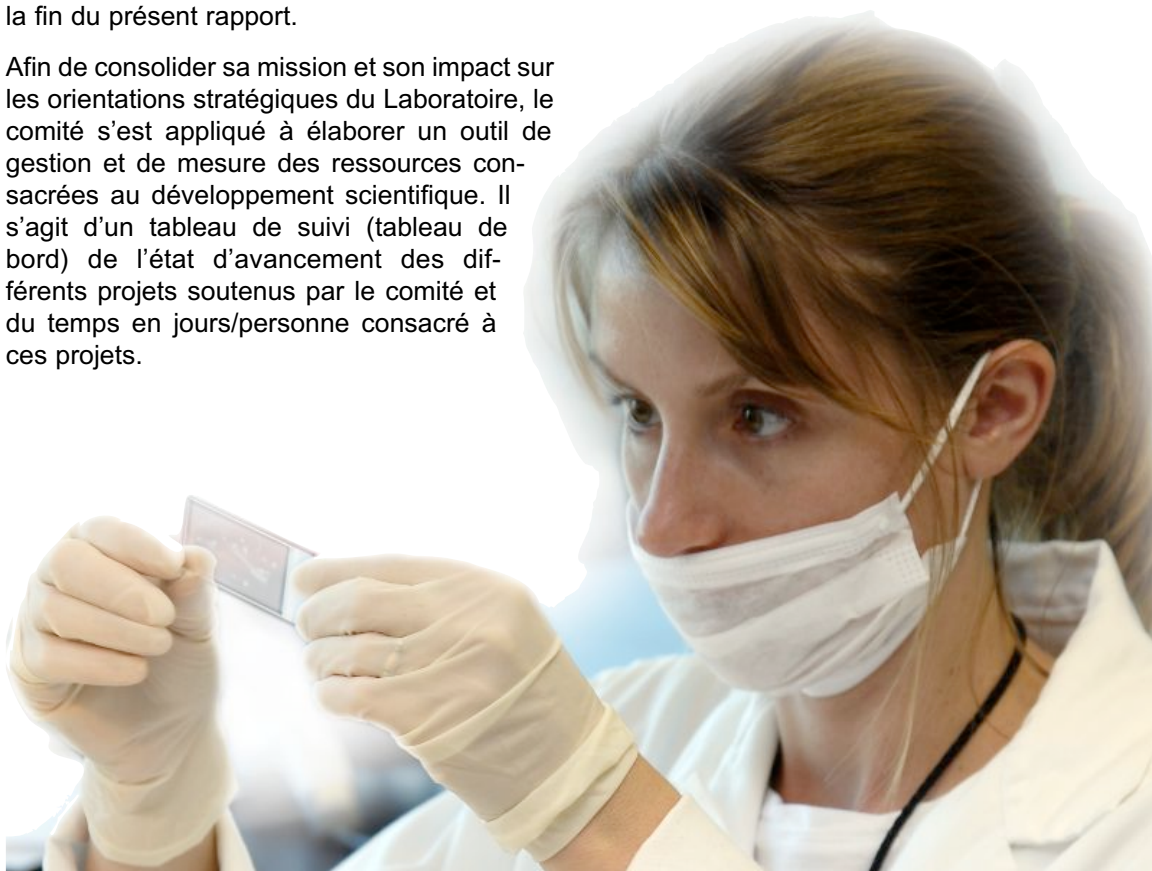
Afin de consolider sa mission et son impact sur les orientations stratégiques du Laboratoire, le comité s'est appliqué à élaborer un outil de gestion et de mesure des ressources consacrées au développement scientifique. Il s'agit d'un tableau de suivi (tableau de bord) de l'état d'avancement des différents projets soutenus par le comité et du temps en jours/personne consacré à ces projets.

Projet de programme en criminalistique

De concert avec l'École nationale de police du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), nous collaborons à l'élaboration et à l'offre d'un programme en criminalistique à l'UQTR.

L'Université de Lausanne, en Suisse, qui fêtera en 2009 le centième anniversaire de la fondation de son département de criminalistique, sera également mise à contribution en nous conseillant sur le développement de ce programme universitaire.

Ce projet devrait évoluer considérablement au cours de la prochaine année et probablement aboutir en 2010.



Direction des appareils de jeux, des documents et de l'imagerie

Service des appareils de jeux :

L'année 2007-2008 a été une année de transition. La mise en œuvre de l'entente conclue avec Loto-Québec en mars 2007 a nécessité la mise à jour des normes de jeu ainsi que la rédaction de nouveaux documents pour le traitement des demandes par le sous-traitant en vue de la certification de type administrative ou processus B. Des projets pilotes avec le sous-traitant ont débuté en décembre. Ces projets ont démontré la nécessité de compléter la documentation destinée au sous-traitant.

La certification d'un système de tables de poker automatiques et l'ouverture des salons

de jeux (Ludoplex) ont marqué l'année 2007-2008 en matière de certifications scientifiques ou processus A. La certification du système de tables de poker automatique a amené pour le personnel du service des défis supplémentaires sur le plan de l'analyse et le développement du service d'outils de vérification pour les casinos. De plus, les certifications qui avaient été demandées sous la précédente entente ont été complétées au cours de l'année. La certification de nouvelles plates-formes et d'équipements commencera au début de la prochaine année.

Certification	
Processus A	50
Processus B	3
Acceptation	51
Information	10
Vérification opérationnelle	1
Contrat de service	
Vérification - Appareils d'amusement illégaux	0
Vérification - Appareils d'amusement conformes	8
TOTAL	123

La vérification dans les casinos a été stable au cours de l'année. À l'exception du changement de système central au Casino de Charlevoix, aucun projet majeur des casinos n'est venu perturber les opérations de vérification dans les casinos. Les principaux changements dans les opérations sont au niveau des outils de vérification des appareils de jeux. La venue de nouveaux systèmes tel le système des tables

de poker automatiques amène l'utilisation de nouveaux outils.

Cette année, les demandes de contrats de service ont été limitées. Seules quelques vérifications d'appareils d'amusement conformes ont été réalisées. Ces vérifications ont découlé de contrats de service réalisés lors de la précédente année.

Service des documents :

La productivité du Service des documents s'est maintenue en 2007-2008, autant pour le nombre de rapports d'expertise produits que pour le total des revenus générés, et ce, bien que le service ait vu la disponibilité de son personnel réduite de 24 % au cours de cette période. Une première spécialiste, en analyse d'écriture, a été prêtée toute l'année (1 jour/semaine) au Service de l'imagerie, pour être formée et travailler sur la capture d'images et l'analyse vidéo; elle a quitté en février 2008 pour un congé de maternité. Un deuxième spécialiste, en analyse de documents, a été promu coordonnateur scientifique en juin 2007; un spécialiste en analyse d'écriture avait été récemment formé pour effectuer certaines analyses, mais son implication grandissante dans le domaine très varié de l'analyse de documents a entraîné, par le fait même, une augmentation importante des délais de production du côté de l'analyse d'écriture.

De plus, le Service des documents répond activement, depuis plusieurs années, à différents besoins de la direction générale du Laboratoire, par exemple le Voir-Dire, la formation du personnel sur le témoignage à la cour, le programme d'aide aux personnes (PAP) et l'implantation du système qualité. Tout au long de l'année 2007-2008, ces activités ont exigé une implication grandissante du personnel du service. La préparation des quatre numéros du Voir-Dire implique une centaine d'heures par année; ce niveau est stable depuis 2006. Le programme de formation et de suivi du témoignage à la cour, qui était déjà sous la responsabilité d'un membre du Service des documents depuis 2006-2007, a été entièrement revu en 2007-2008 (10 employés du Laboratoire en ont profité), ce

qui a monopolisé environ 300 heures de travail, près du double des heures de 2006-2007. Pour le PAP, dont un membre du Service des documents assume l'entière responsabilité, la demande de consultations et d'autres services a augmenté de près de 50 % en 2007-2008, pour un total d'environ 270 heures. En ce qui concerne l'implantation du système qualité, les travaux requis pour l'obtention de l'accréditation ISO/CEI 17025 et CAN-P-1578 (norme spécifique aux laboratoires de sciences judiciaires) ont augmenté de près de 60 % en 2007-2008, pour un total de 475 heures; ces heures ont servi à maintenir à jour les procédures qualité du Service des documents, à réaliser des audits dans différents services du Laboratoire et à assister le coordonnateur qualité dans la mise sur pied et l'implantation du système qualité.

Service de l'imagerie :

Le Service de l'imagerie a connu au cours de 2007-2008 une diminution des demandes d'expertise dans le domaine de la capture d'images à partir de bandes vidéo ou de médias de surveillance visuelle, ce qui semble être une conséquence de la diminution des effectifs et de la formation d'une technicienne de remplacement (le technicien affecté à la capture d'images ayant été transféré au Service de l'administration). On note, par contre, une légère augmentation de la demande de réparation des médias soumis et de l'extraction d'informations numériques à partir de médias électroniques (par exemple, récupérer des photographies à partir de cartes Flash pour caméras numériques). Cette dernière catégorie d'expertise n'était qu'émergente en 2006-2007 et a connu une progression en 2007-2008.

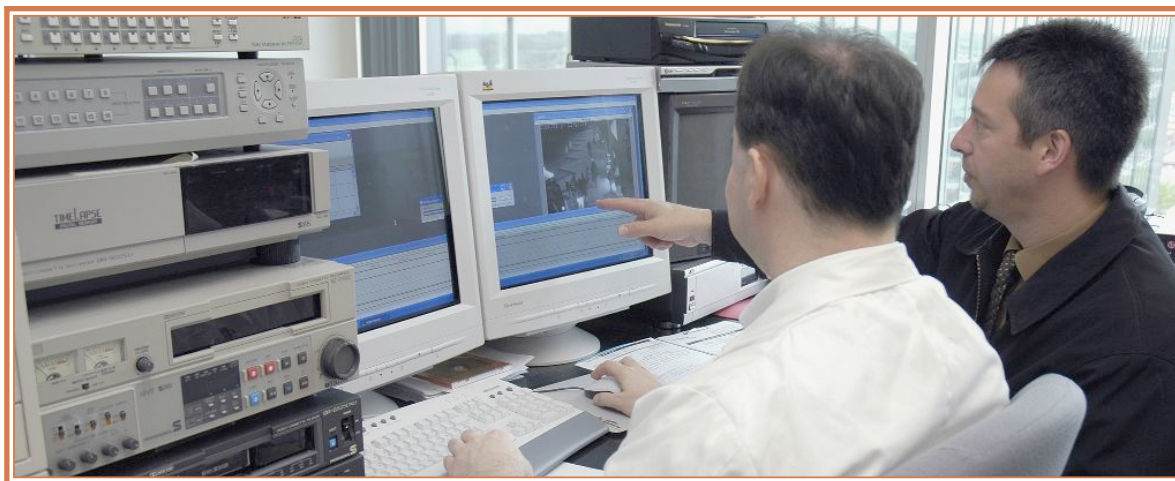
Étant donné l'importance pour le Laboratoire de promouvoir son expertise sur la scène internationale, le Service de l'imagerie a continué à outiller les professionnels pour leurs présentations lors de congrès scientifiques, en leur offrant toutes les ressources nécessaires à la conception et à la préparation du matériel audiovisuel requis pour illustrer leurs propos; il est à noter que ce besoin a augmenté au cours de l'année 2007-2008 (plus de personnes effectuant des présentations à plus de congrès), tandis que le travail requis pour la préparation de publications officielles a diminué.

Conformément au plan d'action 2007-2008, le Service de l'imagerie a procédé à un étalonnage (« benchmarking ») de ses activités, dans le but de maintenir sa capacité et aussi d'assurer son développement selon les besoins de ses clients, autant externes qu'internes. Dans un premier temps, des besoins spécifiques ont été identifiés et un plan de formation approprié mis sur pied; une première formation LEVA¹ a été suivie et la suite pourrait mener à une certification formelle dans le domaine de l'analyse vidéo. Dans un deuxième temps, la justification de

l'achat de nouveaux équipements a été documentée afin d'offrir des services plus complets en expertise vidéo. De plus, un processus d'embauche de personnel supplémentaire permanent a été entamé.

Afin d'assurer la pérennité du savoir accumulé par le personnel du Laboratoire depuis 1975, le processus de récupération et de numérisation de diapositives argentiques s'est poursuivi en 2007-2008. Grâce à l'embauche de personnel d'appoint (à contrat), le Service de l'imagerie s'est attaqué à la transposition sur médias numériques de près de 7 000 diapositives qui serviront à la formation de futurs professionnels en odontologie judiciaire; ce travail n'est pas complété et se continuera en 2008-2009.

Dans le cadre du processus d'accréditation ISO en cours au Laboratoire et à la suite de diverses formations externes, le Service de l'imagerie a aussi investi beaucoup d'énergie à la standardisation de ses méthodes de travail, à la mise sur pied de nouvelles méthodes et à la rédaction ou à la mise à jour des procédures de fonctionnement.



¹ Law Enforcement Video Association, un regroupement international

Direction de la balistique et de la chimie

Service de la balistique :

Le tableau 2007-2008 du Service de la balistique se caractérise par une diminution de productivité de 31 % (1 434 dossiers comparativement à 2 067 dossiers l'année précédente). Trois changements peuvent expliquer cette diminution :

- La formation du personnel : un technicien en balistique a été embauché, la formation de ce dernier a occupé un professionnel et une technicienne durant plusieurs semaines.
- Une professionnelle a pris une année de congé de maternité à partir de l'été 2007.
- Un professionnel a été nommé cadre supérieur au Laboratoire; son ancien poste n'a pas encore été comblé.

En 2007-2008, les spécialistes du service se sont rendus sur 21 scènes de crime.

Service de la chimie et des explosions :

Ce service a traité 304 dossiers d'analyse, dont 242 dossiers de matériaux divers (peinture polymère, fibres, verre, substances lacrymogènes, etc.) et 62 dossiers d'explosifs. Le nombre de dossiers reçus (396) est similaire au nombre de dossiers reçus l'année précédente (410).

Le Service des explosions continue son travail avec le groupe de travail de l'IRTC¹ qui a pour objectif d'améliorer le degré de préparation des premiers intervenants et des policiers en matière d'événements terroristes impliquant l'usage de substance CBRNE².

Service des incendies :

Durant l'exercice 2007-2008, le service a traité 358 dossiers, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente (346 dossiers). Deux spécialistes suivent une formation en scènes de crime. Toutefois, le nombre de scènes de crime pour former les deux nouveaux spécialistes n'a pas été à la hauteur des attentes. Cette situation s'explique par le fait que les corps de police ont commencé à former leurs techniciens en identité judiciaire pour effectuer eux-mêmes le travail sur les scènes de crime.



¹IRTC: Initiative de recherche en technologie CBRNE.

²Évènement CBRNE: Évènement (terroriste) impliquant des substances chimiques, biologiques, radioactives, nucléaires ou explosives

Direction de la biologie/ADN

Pour l'exercice financier 2007-2008, la Direction de la biologie/ADN a reçu 4 492 dossiers d'analyse d'ADN provenant principalement des scènes de crime. De ce nombre, la direction a réalisé 3 596 dossiers d'analyse d'ADN par rapport à 4 691 pour l'exercice 2006-2007.

Les analyses d'ADN effectuées au cours de cet exercice financier ont permis la mise à jour de 2 620 profils génétiques versés au fichier criminalistique de la Banque nationale

de données génétiques du Canada. Au 31 mars 2008, la contribution du Québec est de 13 115 profils génétiques, soit 32 % au fichier criminalistique du Canada. La Direction de la biologie/ADN a contribué largement au fichier criminalistique si l'on tient compte du taux de criminalité pour le Québec. Mentionnons que cette performance a été obtenue avec un nombre de ressources nettement inférieur à celui des autres laboratoires du Canada.

État des dossiers réalisés Fichier criminalistique québécois de la Banque nationale de données génétiques

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Δ en (%)
Dossiers reçus pour analyse d'ADN (infractions désignées et non désignées)	4 603	4 550	4 492	- 1
Nombre de dossiers réalisés et fermés	4 319	4 691	3 596	- 23
Infractions désignées soumises au financement fédéral ¹	3 321	3 322	3 000	- 10
Revenu autonome en vertu du financement fédéral	2 485,1 k\$	2 558,1 k\$	2 277,0 k\$	- 11

1. Conformément à la nouvelle entente sur le financement concernant les analyses biologiques entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

Banque nationale de données génétiques Fichier criminalistique canadien au 31 mars 2008

Nombre total de profils déposés au fichier criminalistique canadien	40 947
Contribution du Québec	13 115
% provenant du Québec	32

Statistiques sur les appariements de la Banque nationale de données génétiques du Canada
**Depuis le
1^{er} juillet 2000**

Entre les fichiers criminalistiques et le fichier des personnes condamnées

3 150

En 2007-2008, la Direction de la biologie/ADN a effectué 40 interventions sur des scènes de crime. Ces interventions se sont limitées aux crimes majeurs qui exigeaient une expertise du Laboratoire.

Au cours de la même période, la Direction de la biologie/ADN a donné une session de formation «*Introduction à la biologie judiciaire dans l'étude des scènes de crime*» aux techniciens en identité judiciaire et aux policiers enquêteurs.

Formation
Jours-personnes

École nationale de police du Québec :

- Enquête sur des crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants
- Activité d'intégration en enquête policière
- Processus d'enquête policière de base

4

7

4

TOTAL
15


Direction de la médecine légale et de la toxicologie

Service de médecine légale :

Le nombre d'autopsies au Laboratoire en 2007-2008 est de 690, ce qui correspond à une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'autopsies pratiquées par les pathologistes repose sur une entente intervenue entre le Bureau du coroner et le Laboratoire concernant une grille de sélection des cas qui seront soit acheminés pour autopsie, soit traités par le Bureau du coroner. De ces autopsies, nous comptons 90 cas très lourds d'homicides et 10 cas d'ossements humains. Les pathologistes ont été assignés à témoigner à 38 reprises, ce qui a monopolisé un total de 38 jours ouvrables sans compter les heures allouées à la préparation de ces témoignages. Les pathologistes ont également dû se déplacer sur 19 scènes de crime.

Les demandes de consultations en neuropathologie, en ophtalmopathologie et en odontologie ont diminué cette année, se situant à 110. Les expertises en lien avec la neuropathologie et l'ophtalmopathologie sont effectuées par deux pathologistes du Laboratoire et celles d'odontologie par un expert contractuel travaillant pour le Laboratoire depuis plusieurs années.

La formation sur l'amélioration des capacités de diagnostic des causes cardiaques de mort subite a eu lieu, et notre pathologiste est maintenant en mesure de développer ce volet de la pathologie.

En plus de sa tâche clinique, une de nos pathologistes agit à titre de réviseure externe pour le *Journal de médecine légale* (revue française) et le *Journal Addiction*. Elle est également membre des divers comités éditoriaux, notamment pour «*The Open Forensic Science Journal*», «*The Open Law Journal*», «*Clinical Medicine : case reports*» et «*Journal of General Medicine*».

Service de la toxicologie :

Le Service de la toxicologie offre une diversité de services comprenant, entre autres, le traitement de dossiers d'agression sexuelle, des demandes provenant des coroners, des dossiers de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et la production de rapports d'opinion en matière d'alcool, des demandes de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) et la certification des appareils de détection d'alcool.

En 2007-2008, le Service de la toxicologie a traité 2 712 dossiers, ce qui représente une baisse de 9 % en comparaison avec l'année précédente. De ce nombre, 634 étaient des dossiers d'agression sexuelle, environ 785 dossiers étaient des demandes provenant des coroners et 796 dossiers concernaient des analyses de sang dans les cas de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues.

De même, quatre lots de solutions d'alcool type utilisées pour l'analyse de l'alcool dans l'haleine par les services policiers du Québec ont été certifiés. La certification de ces lots implique une inspection, un échantillonnage, la préparation des échantillons, l'analyse et la production de 200 à 300 certificats par lot qui doivent porter la signature originale du professionnel.

De plus, 360 rapports d'opinion en matière d'alcool ont été produits au cours de l'année 2007-2008. Enfin, les experts en toxicologie ont dû se déplacer à 67 reprises pour des assignations à témoigner à la cour.

Les expertises effectuées pour le compte de la RACJ s'élèvent à 152 pour 2007-2008. Ces expertises concernent les sportifs des domaines des courses de chevaux et des sports de combat et sont facturées à raison de 100 \$ par dossier.

Service de l'administration :

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, le Service de l'administration a soutenu les directions opérationnelles du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale dans les activités suivantes :

- la gestion des dépenses;
- l'ouverture de plus de 7 658 dossiers d'expertise comportant 9 826 demandes d'analyses scientifiques effectuées sur plus de 26 717 pièces reçues au Laboratoire;
- le traitement de diverses demandes d'approvisionnement spécialisé (fournitures et équipements scientifiques);
- la sélection et l'embauche d'employés spécialisés en sciences judiciaires;
- les usagers de l'informatique et la maintenance du parc d'équipements informatiques comportant plus de 200 postes de travail.

De plus, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale a remboursé tous ses fournisseurs dans un délai maximal de 30 jours.

Les comités

En plus de leurs activités courantes et des témoignages devant les tribunaux, certains membres du Laboratoire ont, selon leurs compétences particulières, fait partie des comités suivants :

- Le Comité ministériel sur les techniques d'intervention physique par les policiers : comité créé il y a quelques années par le ministère de la Sécurité publique pour étudier la prise de l'encolure; son mandat a été élargi à d'autres techniques d'intervention policière. À ce comité siègent des représentants de plusieurs corps policiers, des représentants de l'École nationale de police du Québec, un représentant de la Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du ministère, un représentant de l'Association des policiers provinciaux du Québec et un

pathologiste judiciaire. À la demande du ministre, le comité a rédigé un volumineux rapport sur l'emploi de l'aérosol capsique (poivre de Cayenne) par les forces policières du Québec.

- Le Comité d'examen des décès d'enfants : comité formé à la demande des ministères de la Justice et de la Sécurité publique, du Bureau du coroner et de la Direction de la protection de la jeunesse du ministère de la Santé et des Services sociaux pour examiner les cas de décès d'enfants de moins de 6 ans. À ce comité siègent des pédiatres, un coroner médecin, des représentants de la Commission de protection des droits de la jeunesse, un substitut du procureur général, des policiers du Service de police de la Ville de Montréal et de la Sûreté du Québec de même qu'un pathologiste judiciaire. Ce comité n'a pas siégé officiellement au cours de l'année, mais quelques-uns de ses membres ont participé à des réunions informelles.
- Le Comité exécutif de l'Association des médecins en protection de l'enfance du Québec : un pathologiste judiciaire siège à ce comité depuis 2005.
- Le Groupe de travail du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada : un pathologiste judiciaire représente le Québec au sein de ce groupe qui vise le développement de la pathologie judiciaire en tant que surspécialité officielle de l'anatomopathologie.
- Le Comité exécutif de la section judiciaire de l'Association canadienne des pathologistes : ce comité vise à établir des normes de pratique en pathologie judiciaire au Canada, à favoriser et à uniformiser une pratique de qualité et à se pencher sur les enjeux éthiques de la profession.
- Le Comité nord-américain pour aider à l'identification de cadavres inconnus (sauf dans les cas de catastrophes majeures) : ce comité

visé à mettre sur pied un système commun pour l'identification, par diverses méthodes, des cadavres non identifiés partout en Amérique du Nord. Des représentants de différents corps policiers américains et canadiens, des représentants de coroners ou de médecins légistes siègent à ce comité, de même que le consultant en odontologie judiciaire du Laboratoire. Ce comité est chapeauté par le Federal Bureau of Investigation.

- Le Comité sur la photographie numérique : les participants se sont penchés sur les procédures utilisées lors de prises de photographies dans des dossiers judiciaires, au regard de la présentation des résultats devant les tribunaux.
- Le Comité des analyses de l'alcool de la Société canadienne des sciences judiciaires : un spécialiste participe à deux réunions par année. Le mandat de ce comité est d'étudier les aspects scientifiques, techniques et légaux liés à la mise en application des dispositions du Code criminel relatives à la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool. Ses trois rôles principaux consistent à établir des normes d'évaluation s'appliquant aux appareils de mesure d'analyse d'alcool dans l'haleine et aux contenants soumis pour évaluation, de même qu'à évaluer et à rédiger des normes et des procédures pour l'utilisation de ces appareils. Ce comité doit recommander au procureur général les appareils conformes.
- Le Comité sur les drogues et la conduite automobile de la Société canadienne des sciences judiciaires : un spécialiste participe à une réunion par année. Le comité a pour mandat de tenir à jour les données scientifiques en matière de drogue et de conduite automobile.
- Le Comité consultatif en matière de capacité de conduite affaiblie : un spécialiste et le directeur participent à quatre réunions par année. Le mandat du comité consiste à réunir les principaux intervenants en matière de conduite avec facultés affaiblies afin de mieux coordonner les actions dans le domaine de l'alcool, de la drogue et de la conduite automobile.
- Le Comité « aviseur » en matière de drogue et d'alcool au volant (CAMDAV) : un spécialiste est disponible à titre de personne-ressource pour des conférences téléphoniques lorsque les substituts du procureur général ont besoin d'information ou de précisions en matière de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.
- Le Comité « aviseur » du Center of Forensic Sciences de Toronto : une spécialiste du Service de toxicologie assiste aux réunions.
- Le Comité fédéral-provincial pour l'élaboration d'une entente visant le financement de la Banque nationale des données génétiques des condamnés et les analyses biologiques : le directeur général du Laboratoire et le directeur de la Direction de la biologie/ADN ont participé avec les représentants du ministère à plusieurs réunions afin de conclure une entente avec le gouvernement fédéral pour le financement des analyses biologiques effectuées par le Laboratoire à l'occasion de la création de la Banque nationale de données génétiques.
- Participation à la mise en place d'un fichier génétique des personnes disparues dans le but de pouvoir identifier des restes humains et de les comparer avec les données de la Banque nationale de données génétiques. Un représentant de la Direction de la biologie/ADN a participé à ce comité lors de réunions fédérales-provinciales-territoriales.

- SWGDAM canadien (*Scientific Working Group for DNA Analysis Methods*) : des représentants de la Direction de la biologie/ADN ont participé à la réunion du groupe de consultation pour normaliser les méthodes d'analyse de l'ADN dans tous les laboratoires judiciaires canadiens.
- Le Comité responsable de l'application de la Loi sur l'identification par profil génétique : la Direction de la biologie/ADN a participé aux activités de ce comité mis sur pied par la Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité du ministère pour implanter au Québec un système de prélèvement d'échantillons d'ADN sur les personnes condamnées pour des crimes graves.
- La Table de concertation pour les victimes d'agression sexuelle de la région de Montréal : un représentant de la Direction de la biologie/ADN a participé aux réunions de ce comité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour coordonner les interventions auprès des victimes d'agression sexuelle.
- Le Comité pancanadien RICIB/CIBIN (Réseau intégré canadien d'imagerie balistique) pour la gestion du système national IBIS : durant l'année 2005-2006, le Service de la balistique a participé à deux réunions qui se sont tenues respectivement à Montréal et à Toronto. Les discussions ont notamment porté sur l'appareil *Bullet Trax*, de *Forensic Technology Inc.*, un système de troisième génération utilisant la microscopie confocale. La division a eu cet appareil en démonstration durant un mois et reconnaît qu'il s'agit d'un pas de géant pour la comparaison et l'identification des signatures de projectiles.
- IRTC Forensic Cluster : le Service des explosions a participé à une réunion du groupe d'intervention judiciaire (Forensic Cluster) de l'IRTC (Initiative canadienne de

recherche en technologie CBRN). Ce groupe a pour objectif d'augmenter le niveau de préparation des intervenants policiers en matière d'événements terroristes impliquant des substances chimiques, biologiques, radioactives et nucléaires (CBRN) et de s'assurer qu'ils trouveront dans les laboratoires judiciaires le soutien nécessaire pour examiner les pièces à conviction. De plus, le Laboratoire a été sollicité pour réaliser des analyses de substances chimiques (les substances biologiques, radioactives et nucléaires seront filtrées et retenues à un premier niveau) après de tels événements.

Présentations

«*Validation de l'extraction par DNA IQ sur Tecan Evo*», Séguin, D., 15^e Réunion du Groupe francophone de l'International Society for Forensic Genetic, Nantes, mai 2007

«*Validation interne d'un système multiplex STR-Y à 17 locus*», Loyer, M., 15^e Réunion du Groupe francophone de l'International Society for Forensic Genetic, Nantes, mai 2007

«*Présentation de la trousse médico-légale utilisée au Québec dans les cas d'agression sexuelle*», Séguin, D., 15^e Réunion du Groupe francophone de l'International Society for Forensic Genetic, Nantes, mai 2007

«*A database approach for statistical analysis of biological and DNA evidence in sexual assault cases : study design and preliminary results*», Paquet, C., Marcoux-Legault, K., Bazinet, M., Granger, D. et Gingras, F., 4th Annual Forensic DNA Technology Workshop, Toronto, mai 2007

«*Automated DNA IQ adapted to large volumes*», Landry, M., Côté, A., Lapointe, M. et Sarafian, V., 4th Annual Forensic DNA Technology Workshop, Toronto, mai 2007.

«*Design of a DNA IQ extraction method on a Tecan FreedomEvo with fixed tips*», Trépanier, A., Lapointe, M., Ligondé, A. et Séguin, D., 4th Annual Forensic DNA Technology Workshop, Toronto, mai 2007

«*Intervention médico-légale auprès des victimes d'agression sexuelle au Québec : structure, outils et analyses génétiques (ADN)*», Gingras, F., Paquet, C., Bazinet, M., Granger, D., Fiorillo, M., Marcoux-Legault, K., Chamberland, C. et Jolicoeur, C., Conférence internationale francophone sur l'agression sexuelle (CIFAS), Paris, septembre 2007

«*Étude de validation de la règle du bord du chapeau comme outil de distinction entre les traumatismes crâniens par chute ou coup*», Sauvageau, A., Racette, S. et Kremer, C., Congrès international francophone de médecine légale, Saint-Étienne, France, juin 2007

«*Discrimination of falls and blows in blunt head trauma : systematic study of the hat brim line rule in relation to skull fractures*», Sauvageau, A., Racette, S. et Kremer, C., Congrès de l'Académie méditerranéenne de sciences judiciaires, Porto, Portugal, juin 2007

«*Mapping the literature in forensic sciences : a bibliometric study of North American Journals from 1980 to 2005*», Sauvageau, A., Racette, S. et Kremer, C., Présentation orale au 60th Meeting of the American Academy of Forensic Sciences, Washington, février 2008

«*Discrimination of falls and blows in blunt head trauma : assessment of predictability through combined criteria*», Sauvageau, A., Racette, S. et Kremer, C., Présentation orale au 60th Meeting of the American Academy of Forensic Sciences, Washington, février 2008

«*A general screening procedure for drugs in hair*», Mireault, P., Congrès de la Society of Forensic Toxicologists (SOFT), Durham, Caroline du Nord, octobre 2007

Affiches

«*Automated DNA extraction from large volumes*», Gibson, K., Côté, A., Landry, M., Lapointe, M. et Sarafian, V., 22^e Congrès de l'International Society for Forensic Genetic, Copenhagen, septembre 2007

«*Validation of a 17-locus Y-STR multiplex system*», Sarafian, V. et Djelloul, S., 22^e Congrès de l'International Society for Forensic Genetic, Copenhagen, septembre 2007

«*La trousse médico-légale utilisée auprès des victimes d'agression sexuelle au Québec*», Bazinet, M. et Gingras, F., Conférence internationale francophone sur l'agression sexuelle (CIFAS), Paris, septembre 2007

«*Prevention and detection of DNA contamination events in a forensic laboratory*», Caltagirone, A., Landry, M., Chamberland, C., Séguin, D. et Mailly, F., 18th International Symposium on Human Identification, Hollywood, octobre 2007.

«*Automation of a DNA contamination events in a forensic laboratory*», Roy, S., Séguin, D., Trépanier, A., Arseneault, S., Ligondé, A., Chamberland, C. et Lapointe, M., 18th International Symposium on Human Identification, Hollywood, octobre 2007

«*A database approach for statistical analysis of biological and DNA evidence in sexual assault cases*», Jolicoeur, C., Paquet, C., Bazinet, M., Granger, D., Marcoux-Legault, K., Chamberland, C. et Gingras, F., 18th International Symposium on Human Identification, Hollywood, octobre 2007

«Automation of a DNA IQ purification method for casework samples on a Tecan FreedomEvo with fixed tips», Ligondé, A., Trépanier, A., Séguin, D., Chamberland, C., Arseneault, S., Lapointe, M. et Jolicoeur, C., LabAutomation 2008, Palm Spring, février 2008

Tables rondes, kiosques d'information et promotion de carrière

Les spécialistes du Laboratoire sont invités à prononcer diverses conférences destinées à informer le public sur les sciences judiciaires ou encore à participer à des journées scientifiques ou à des journées d'info-carrière dans les établissements d'enseignement. C'est ainsi que le Laboratoire et les diverses disciplines des sciences judiciaires ont été représentés :

- au Collège Rosemont (Denis Cimon)
- à l'Université McGill (Josée Noël)

Publications

«Automated DNA extraction from large volumes», Côté, A., Landry, M., Rochette, S.-K., Gibson, K., Lapointe, M. et Sarafian, V., Forensic Science International Genetics Supplement Series; sous presse.

«Validation of a 17-locus Y-STR multiplex system», Djelloul, S. et Sarafian, V., Forensic Science International Genetics Supplement Series; sous-presse.

«Ethical problems in the investigation of autoerotic deaths», Schoendorff, P., Lamothe, P., Fanton, L., Malicier, D. et Sauvageau, A., Medicine, Science and the Law; 47(2):174-6.

«Traumatic heart perforation by a D5 osteophyte : a case report», Sauvageau, A.,

Kremer, C. et Racette, S., Medicine, Science and the Law; 47(4):350-2.

«Complex autoerotic death with full body wrapping in a plastic body bag : a case report», Schellenberg, M., Racette, S. et Sauvageau, A., Journal of Forensic Sciences; 52(4):954-6.

«Agonal sequences in a filmed suicidal hanging : analysis of respiratory and movement responses to asphyxia by hanging», Sauvageau, A. et Racette, S., Journal of Forensic Sciences; 52(4):957-9.

«Utility of the caput succedaneum in the forensic investigation of neonaticide : a case report», Sauvageau, A., Belley-Côté, E.P. et Racette, S., Medicine, Science and the Law; 47(3):262-4.

«Death from a possible anaphylactic shock due to ecstasy», Sauvageau, A., Clinical Toxicology; 46(2):156.

«Autoerotic deaths : a retrospective epidemiological study», Sauvageau, A., The Open Forensic Sciences Journal; 1:1-3.

«Tameshi-Giri of Japanese swords test-cutting : a historic overview», Kremer, C., Racette, S., Schellenberg, M., Chaltchi, A. et Sauvageau, A., American Journal of Forensic Medicine and Pathology; 29(1):5-8.

«Suicide in the bath using weight and elevation of feet: a case report», Sauvageau, A., American Journal of Forensic Medicine and Pathology; 29(1):80-2.

«Deaths in a head-down position : a case report and review of the literature», Sauvageau, A., Desjarlais, A. et Racette, S., Forensic Science, Medicine and Pathology 4:51-4.

«*Cerebral traumatism with a playground rocking toy mimicking shaken baby syndrome*», Sauvageau, A., Bourgault, A. et Racette, S., *Journal of Forensic Sciences*; 53(2):479-82.

«*Suicide by drowning after two gunshots to the head : a case report*», Racette, S. et Sauvageau, A., *Medicine, Science and the Law*; 48(2):170-2.

Midi-conférences

Ces activités de formation pour tout le personnel de notre organisation sont animées par des experts du Laboratoire et des spécialistes de l'extérieur.

«*Les crimes haineux*», S/D Alain Alarie et Thierry Péano, Service de police de la Ville de Montréal.

«*La polygraphie*», John Galianos, Galianos polygraphe expert inc.

«*Êtes-vous un loup ou un agneau?*», Éveline Marcil-Denault, Proac PAE inc.

«*Les agressions sexuelles*», Michel St-Yves, psychologue judiciaire, Sûreté du Québec.



ÉDIFICE WILFRID-DEROME
1701, rue Parthenais, 12ème étage
Montréal, Québec
H2K 3S7

Téléphone : 514 873-2704
Télécopieur : 514 873-4847

Courrier électronique : lsjml@msp.gouv.qc.ca
Site internet : www.msp.gouv.qc.ca/lab0

